

Céreste, la chapelle Saint-Georges.

1 L'expertise urgente de la chapelle Saint-Georges fait

suite à son saccage au cours du mois de décembre 2014 :

après la destruction de l'autel du XIX^e s. en marbre blanc, la gendarmerie a enregistré la violation d'un caveau et l'exhumation violente des ossements, la dépose d'une grande partie du dallage de l'édifice, ainsi que le creusement de plusieurs sondages clandestins. La confrontation des observations de terrains (effectuées sur une journée) et des sources textuelles permet aujourd'hui de proposer l'évolution chronologique d'un édifice jusqu'ici peu connu et mal daté.

2 Issue du cartulaire d'Apt, une charte de 1117-1122 mentionne l'*ecclesia Sancti Georgii* comme dépendance de l'abbaye Saint-Victor de Marseille. Outre cette mention du deuxième quart du XII^e s., l'édifice présente encore aujourd'hui les caractéristiques d'une église romane. Les proportions de sa nef rectangulaire (environ 13 m de long pour 6,5 m de large) ainsi que de son abside semi-circulaire, plus étroite et voûtée en cul-de-four, rapprochent cet édifice d'un type d'églises déjà connu pour la région. Visible sur les parements intérieur et extérieur de l'abside, le moyen appareil de moellons équarris et de pierres plus ou moins bien taillées, grossièrement assisés par endroits et liés par un liant gras et friable, plaide en faveur d'une attribution romane. Effectué dans l'abside, un des sondages clandestins a mis au jour quatre assises du mur de fondation qui, plus large que l'élévation, présente les mêmes caractéristiques.

3 Malgré l'aspect criminel de l'acte, le démontage de l'autel a mis au jour deux cippes funéraires datés de la fin du I^{er} s. ou du II^e s. L'étude des inscriptions certifie que la première stèle a été érigée par deux *magistri* pour un troisième, et que la seconde est une dédicace d'un fils à un père qualifié de citoyen romain. Retraillées et agrémentée pour l'une d'un *loculus* à reliques, assises dans un niveau de remblai et prises dans un sol dallé, ces stèles ont été remployées au cours du Moyen Âge comme pied d'autel.

4 Situé dans l'angle NO de la nef, un caveau funéraire maçonné a également été pris pour cible. Longue d'environ 1,40 m et profonde de 0,85 m, la structure laisse apparaître 5 à 6 assises de moellons calcaires liés entre eux par de la terre marron et grasse. Son ouverture, fermée par une dalle de sol, est moins large que son fond (0,31-0,36 m pour 0,57-0,59 m) ; en coupe, elle révèle alors une forme en bâtière. S'il a été possible de conditionner les ossements exhumés, le manque de temps n'a pas facilité les analyses anthropologiques.

Les premières observations attestent cependant que ce caveau abritait les restes d'au moins 18 sub-adultes/adultes (NMI effectué à partir des fémurs droits). De nombreux ossements d'immatures ont également été reconnus, ils n'ont toutefois pu être comptabilisés. La taille du caveau et les premières données anthropologiques invitent pour le moment à penser cette structure comme un ossuaire.

5 Si la perte d'informations stratigraphiques est grande, les actes criminels ont toutefois permis la découverte d'éléments majeurs. Désormais, la chapelle est à prendre en considération dans une réflexion locale sur la topographie religieuse médiévale et moderne. Les stèles funéraires viennent également nourrir le discours scientifique sur le passé antique de Céreste et, en particulier, sur la *mutatio* romaine. Leur réutilisation en pied d'autel liturgique concourt aussi à discuter les emplois médiévaux et, grâce à la présence d'un *loculus* à reliques, à les replacer dans des problématiques liées à l'inscription spatiale de la sacralité.



Commentaires issus de la revue « archéologie médiévale »